



**ASSEMBLEE DE QUARTIER DE  
COATAUDON-TOURBIAN- LE RODY  
LUNDI 17 AVRIL 2023**

**COMPTE-RENDU DE REUNION**

Présent(e)s : Mesdames et Messieurs Fabrice JACOB, Yannick CADIOU, Catherine ANDRIEUX, Eliane PICART, Marie-Françoise VOXEUR, Alain LAMOUR, Jean-Yves CAM, Serge MOUDEN, Jean-Pierre VIGOUROUX, Gilbert CRAVEUR, Georges JOLY, Alexandre BETTI, Chantal FETY, Marie Thérèse GUIAVARCH, Dominique NEDELLEC, Marcel QUENTEL, Christine ROUDAUT

Excusé(e)s : Mesdames et Messieurs Anne DELAROCHE, Céline SENECHAL, Dominique LAMOTTE, Luc TREGUER, Adrien CONNAN

Absent(e)s : Mesdames et Messieurs Valérie LE BOURVELLEC, Christian MORVAN, Robert COLIN

**Début de réunion : 20h00**

**ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE DU LUNDI 29 NOVEMBRE 2022**

Monsieur Marcel Quentel demande que le nom des personnes posant des questions soit cité.

Le compte-rendu de l'assemblée du 29 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

**SECURITE ROUTIERE ROUTE DU RODY**

- A la demande de Luc Tréguer, excusé, Yannick Cadiou fait état d'un échange de mails entre Monsieur Bernard Guiavarc'h au 17 Impasse de Kermeur, le service urbanisme de Guipavas et le service voirie-proximité de Brest métropole. Le sujet concerne la sécurité routière sur la route du Rody au niveau de Kermeur.
- Alain Lamour rapporte que beaucoup d'améliorations ont été faites depuis 2019 (ex : élargissement de la route).
- Fabrice Jacob précise que Brest métropole a fait l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation des travaux.
- L'éclairage public est défaillant entre le garage qui a été rasé et la rue des Citelles. Cela va être vérifié.
- Jean-Yves Cam souligne la dangerosité des croisements voiture/camion ou tracteur.
- Impasse des Lavandières / rue du Rody, un passage pour piétons sera créé (Cf annexe)

**FIBRE ORANGE SUR LE SECTEUR RODY, KERMEUR**

Fabrice Jacob fait part d'échange de courrier avec ORANGE et en lit le contenu. (Cf annexe)

**POINTS SUR LES TRAVAUX SUITE A LA VISITE DE QUARTIER DU 26 NOVEMBRE 2022**

Rue de Kervillerm :

- Le réaménagement des trottoirs est programmé en 2023
- Le poste de distribution ENEDIS/EDF n'a aucune indication « DANGER », la réponse d'ENEDIS n'étant pas satisfaisante, une relance sera effectuée.
- L'élagage aux abords du poste de distribution ENEDIS/EDF est effectué tous les 5 ans, le prochain aura lieu en 2026.

- A l'angle de la rue de Kervillerme/rue Paul Verlaine, la plaque illisible a été changée.

#### Boulevard de Coataudon :

- Devant le bar de La Station : La rue est sur le domaine public, revoir la signalétique et le marquage au sol. La demande est en cours.
- Le pont qui traverse le boulevard est envasé. Les travaux de désenvasement et des travaux complémentaires sont prévus en mai 2023.

#### Angle rue Paul Verlaine / rue Jean-Pierre Calloch :

- Le stationnement sauvage gêne la visibilité des véhicules à la sortie de la rue Jean-Pierre Calloch, matérialiser, sur le trottoir, l'interdiction de stationner (croix jaune). Le marquage au sol a été réalisé.

#### Rue de Keradrien :

- Lotissement TRECOCAT : Les eaux pluviales seront traitées sur la parcelle
- L'arbre signalé dangereux a été abattu.

### **RETOUR SUR LES TRAVAUX SUITE A LA VISITE DE QUARTIER DU 28 FEVRIER 2022**

#### Rue de Benoîte Groult

- La pose de plaque, en entrée de rue a été faite

#### Rue de Kerdanné

- La pose de plaque de rue, au niveau du N°24, a été faite

#### Au carrefour Kerlaurent/Bd François Mitterand,

- Une croix rouge a été installée aux feux tricolores

#### Rue Medelson/rue Lamartine

- La création de coussins ralentisseurs et passages pour piétons est en attente de réalisation (Cf annexe)

### **PRESENTATION DU DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE PAR FABRICE JACOB ET YANNICK CADIOU**

Un dispositif de participation citoyenne se traduit par la conclusion d'un protocole de participation citoyenne, d'une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction. Il détermine les modalités pratiques de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle du dispositif.

Ce protocole est signé par le préfet territorialement compétent, le maire de la commune concernée et le responsable des forces de sécurité de l'État territorialement compétent, puis transmis pour information au procureur de la République.

Le dispositif de participation citoyenne ne doit pas être confondu avec le dispositif « Voisins vigilants » mis en place par une société privée qui propose des prestations payantes aux municipalités.

Les citoyens référents sont choisis sur la base du volontariat. Ils reçoivent une information spécifique dispensée par les gendarmes ou les policiers. Ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

Suite à la présentation, un débat s'instaure avec les interventions de Christine Roudaut, Marie-Thérèse Guivarch, Serge Mouden.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Marie-Françoise Voxeur est le porte-parole des habitants de la rue Edmond Rostand, mitoyens des constructions en cours (hôtel et immeuble collectif). Ceux-ci s'interrogent sur l'autorisation accordée pour la construction en limite de propriété. Fabrice Jacob va vérifier le dossier et se propose d'aller à la rencontre des résidents.

- Serge Mouden signale les difficultés de circulation autour de la salle de Kerlaurent :
  - Sens giratoire près de l'entrée du stade de l'ALC, pose de ralentisseurs...
- Etang de Bergevin : Fabrice JACOB informe qu'une relance va être faite à la société de transports ALT pour se rendre sur place.
- Stade Brestois : Rien n'est déposé à ce jour, en mairie.
- Une intervention de Brest métropole est souhaitée lors d'une prochaine assemblée. Fabrice Jacob précise qu'il est difficile de le faire, différents services étant concernés (voirie, entretien, aménagement...)
- Gilles Graveur fait part, en montrant des photos, du mauvais entretien des chemins dans les environs de l'Allée du Candy et du Costour. Il suggère la pose de plus de panneaux signalétiques (chiens en laisse, interdit aux motos...). Fabrice Jacob en prend bonne note.

**Information** : Pour raison de santé, Marcel Quentel donne sa démission.

**Fin de la réunion 21h45**

**La prochaine assemblée est fixée au lundi 25 septembre 2023  
20h00  
Maison de quartier de Coataudon**